




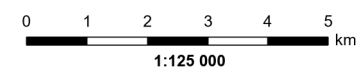


# Parc national d'Opémican

Secteur de pêche - Saison 2025  
Pêche quotidienne

-  Accueil / Information
-  Route nationale
-  Route secondaire
-  Cours d'eau, lac
-  Lac de pêche attribué

Note: Compte tenu de la croissance de la végétation, l'état et l'accessibilité des chemins forestiers peuvent varier d'un secteur à l'autre. La Sépaq n'effectue pas de vérification systématique à ce niveau.



Projection universelle transverse de Mercator (UTM)  
Système de référence nord-américain de 1983 (NAD 83)  
Quadrillage universel transverse de Mercator de 5 000 mètres  
Zone 17

L'échelle numérique est valide seulement lors de l'impression du document à 100%

Malgré tout le soin apporté par la Sépaq à la préparation de cette carte, celle-ci ne peut garantir l'exactitude des informations qui y sont présentées. Il est aussi à noter que les limites représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Pour toute interprétation, se référer à la description technique officielle. Les limites ainsi que toutes autres informations peuvent être modifiées sans préavis.

Cette carte intègre des informations géographiques de sources gouvernementales. Pour des besoins de représentations, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale.

<b>Données originales utilisées</b>		
Banque de données Sépaq	2025	
Cartes topographiques à l'échelle de 1/20 000	1980-2000	



**Source des données utilisées**  
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts  
© Gouvernement du Québec



Plan d'eau pour la pêche à la journée parc national d'Opémican 2025	Code du lac	Dates - période(s) d'exploitation(s) du plan d'eau		Nombre de chaloupes en location durant cette période			Nombre maximum de réservations à respecter (journalier)	Espèce	quotas/ pers / jrs	Superficie du lac ha	Moteurs autorisés / cv minimum recommandé et maximum autorisé					Portage	Traversée du plan d'eau	Distance de traversée  (minutes)	Distance en KM du poste d'accueil	Poste d'accueil	Type de véhicule
		Ouverture*	Fermeture	Embarcation SÉPAQ 3810	*Embarcation Personnelle 3850	Pêche à Gué 3860					Électrique	Propane	Essence	Minimum nécessaire recommandé	Maximum						
Lafrenière	P006	16 mai 2025	13 octobre 2025		illimité		50	Doré jaune/brochet	6 / 6	62.5	x	x			9,9 cv	non	oui	S/O	15 km depuis le centre de services de la pointe Opémican	Centre de services de la Pointe Opémican	Auto
Ravalet (Long)	P022	16 mai 2025	13 octobre 2025		illimité		50	Doré jaune/touladi/brochet*/achigan	6 / 2 / 6 / 6	29	x	x			9,9 cv	non	non		9 km à partir de la pointe Opémican	Centre de services de la Pointe Opémican	Auto
White (Marsac)	P013	16 mai 2025	13 octobre 2025		illimité		50	Ombre de fontaine/doré jaune/touladi/brochet	10 / 6 / 2 / 6	428	x	x			9,9 cv	oui	oui	1 portage à partir du lac Ravalet, environ 300 mètres/5-10 min	9 km à partir de la pointe Opémican (stationnement au lac Ravalet)	Centre de services de la Pointe Opémican	Auto + portage et/ou traversée d'un plan d'eau
Croche	P004	16 mai 2025	13 octobre 2025		illimité		50	Doré jaune/brochet	6 / 6	74	x	x			9,9 cv	oui	oui	2 portages à partir du lac Ravalet, environ 500 mètres/15-30 min en tout	9 km à partir de la pointe Opémican (stationnement au lac Ravalet)	Centre de services de la Pointe Opémican	Auto + portage et/ou traversée d'un plan d'eau
Aigles (des)	P001	16 mai 2025	13 octobre 2025		illimité		50	Doré jaune/brochet	6 / 6	52.5	x	x			9,9 cv	oui	oui	3 portages à partir du lac Ravalet, environ 750 mètres/30-45 min en tout	9 km à partir de la pointe Opémican (stationnement au lac Ravalet)	Centre de services de la Pointe Opémican	Auto + portage et/ou traversée d'un plan d'eau
Star	P024	16 mai 2025	13 octobre 2025		illimité		50	Doré jaune/brochet	6 / 6	49	x	x			9,9 cv	oui	oui	4 portages à partir du lac Ravalet, environ 1 km/1h en tout	9 km à partir de la pointe Opémican (stationnement au lac Ravalet)	Centre de services de la Pointe Opémican	Auto + portage et/ou traversée d'un plan d'eau
Ménés (aux)	P015	16 mai 2025	13 octobre 2025		illimité		50		6	18	x	x			9,9 cv	non	non		20 km à partir de la pointe Opémican, 8 km à partir du poste d'accueil de Laniel	Centre de services de la Pointe Opémican ou accueil de Laniel	Auto
Premier lac des portages sauvages	P019	16 mai 2025	13 octobre 2025		illimité		50	Doré jaune/brochet/achigan	6 / 6 / 6	28	x	x			9,9 cv	oui	oui	2 portages à partir de la route 101, environ 500 mètres/30 min en tout	1 km depuis l'accueil de Laniel (départ du portage du Petit Lac Laniel)	Accueil de Laniel	Auto + portage et/ou traversée d'un plan d'eau
Deuxième lac des portages sauvages	P020	16 mai 2025	13 octobre 2025		illimité		50	Doré jaune/brochet/achigan	6 / 6 / 6	23	x	x			9,9 cv	oui	oui	3 portages à partir de la route 101, environ 800 mètres/45 min en tout	1 km depuis l'accueil de Laniel (départ du portage du Petit Lac Laniel)	Accueil de Laniel	Auto + portage et/ou traversée d'un plan d'eau
Troisième lac des portages sauvages	P021	16 mai 2025	13 octobre 2025		illimité		50	Doré jaune/brochet/achigan	6 / 6 / 6	12	x	x			9,9 cv	oui	oui	4 portages à partir de la route 101, environ 1 km / 1 h en tout	1 km depuis l'accueil de Laniel (départ du portage du Petit Lac Laniel)	Accueil de Laniel	Auto + portage et/ou traversée d'un plan d'eau
Kipawa (rivière)	P032	16 mai 2025	13 octobre 2025		illimité	illimité	50	Touladi/doré jaune/brochet*/achigan	2 / 6 / 6 / 6	S/O						non	non		8 km à partir du poste d'accueil de Laniel (pont de la rivière Kipawa sur le chemin de la rivière Kipawa)	Accueil de Laniel	Auto

\*À noter, la saison de pêche à l'achigan commence le 14 juin 2025.

Il faut en tout temps respecter les règlements du ministère; pour toutes les informations, consulter le site du ministère de la faune à ce lien : <https://www.quebec.ca/tourisme-et-loisirs/activites-sportives-et-de-plein-air/peche-sportive/limites-possession-identification>.

Doré jaune : possible de garder que les individus entre 32 et 47 cm. Touladi : possible de garder que les individus au dessus de 45 cm. Achigan, ombre de fontaine (truite mouchetée) et brochet : toute taille dans la quantité permise

Aucune location de chaloupe et de moteur sur place, interdit d'accéder aux lacs intérieurs avec son embarcation personnelle. Il s'agit de petits lacs intérieurs propices à la pêche en canot-camping.